



**Association Valloire Nature Et Avenir**  
**Chalet Pierre Paul**  
**Les Verneys**  
**73450 Valloire**  
Email : [contact@vnea.net](mailto:contact@vnea.net)  
Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 15 Novembre 2008

Destinataire : Propriétaires du "Plan des Clots"                   XXXXXXX  
  XXXXXX  
  XXXX

Objet: Projet de Stade de Slalom sur les Ratissières aux Verneys

Cher ami,

Nous vous adressons ce courrier car vous êtes, selon nos informations, propriétaire ou copropriétaire d'une ou de plusieurs parcelle(s) (parcelles numérotées XXXX ) sur le secteur du plan des Clots aux Verneys à Valloire

A ce titre, vous avez probablement reçu au début du mois, une lettre de la mairie

- vous informant que la mairie a un projet de "création d'un stade de ski alpin toutes disciplines sur le secteur des Verneys, lieu dit le Plan des Clots , sur les pistes qui existaient il y a quelques années´".
- Vous demandant "votre autorisation de passage et de travaux éventuels".

Comme vous le savez, nous sommes une association de protection de l'environnement sur Valloire. A ce titre, nous sommes concernés par ce projet. Un certain nombre de personnes nous ont d'ailleurs interpellés à ce sujet en nous demandant de prendre position. Nous nous permettons donc de vous faire part de notre point de vue.

**Le projet:** En y regardant de plus près, le projet de la mairie est beaucoup plus ambitieux que la piste de 250 mètres qui descendait autrefois du Plan des Clots à 1800m d'altitude, avec son petit téléski attendant. Il concernera en effet la création d'une piste de 930 mètres de dénivelée et de deux remontées avec un téléski à enrouleur et un télésiège, qui montera à environ 2500 m d'altitude, à 200m en dessous des Ratissières. (Voir plan envoyé par la Mairie)

Nous avons eu des contacts avec le maire qui nous a confirmé que "ce stade aura pour but l'entraînement et l'organisation des compétitions régionales, nationales et internationales pour les ski-clubs, les comités d'entreprise et les écoles de ski". En d'autre terme, cet équipement ne sera pas ouvert au grand public.

**Notre réaction à chaud sur ce projet:**

Nous nous étonnons déjà de la façon de procéder pour un projet significatif qui nécessitera une procédure UTN (Unité Touristique Nouvelle): pas de discussion publique et lancement de la demande d'autorisation auprès des propriétaires. Le maire ne nous disait-il pas l'été dernier qu'il n'était pas question d'agrandir le domaine et qu'il y avait un bon équilibre entre zones skiabiles actuelles et espaces vierges avec un ratio de 1/3 2/3 !!!

Nous nous étonnons aussi que ce projet soit lancé alors, qu'il y a deux ans, une proposition similaire émise par le promoteur Le Boedec sur le sommet voisin (Le Crey Rond) avait été rejetée par la SEM car excentré par rapport au cœur du domaine. En quoi les choses ont-elles changé ?



De notre côté, nous sommes très réservés sur l'implantation choisie car même s'il existait autrefois un téléski sur le bas de ce secteur, les nouvelles conditions d'enneigement font qu'une extension sur les Ratissières aura un impact important sur le paysage et l'environnement d'un secteur encore vierge. Là où il suffisait d'un pré pour faire une piste, il faut maintenant profiler les terrains au bulldozer et installer des canons pour avoir suffisamment de neige. Il suffit de voir une photo aérienne du Crey du Quart aujourd'hui pour s'en convaincre. Veut-on la même chose sur le secteur des Ratissières?

Face aux nuisances paysagères et environnementales, il faut aussi regarder le retour sur investissement et la viabilité d'un tel projet. La station peut-elle se permettre d'agrandir son domaine skiable sur un secteur décentré avec les frais de structure additionnelle qu'il entraînera ? Des engins de damage, des pisteurs, une structure d'enneigement artificiel devront en effet lui être dédiés. Pour quelles recettes additionnelles ?



Comme pour beaucoup de stations de ski, la situation financière de la commune n'est pas bonne et nous savons que les perspectives sont moroses. Le taux d'endettement communal par habitant était de 14 600 euros en 2006. Entre temps, la nouvelle municipalité a emprunté 5 millions d'euros en 2008 (voir journal municipal été 2008). Coté recettes, le chiffre d'affaire et les bénéfices de la SEM, qui exploite les remontées, sont en baisse pour cause d'enneigement aléatoire. Pour le futur, la SEM a évalué à 22 millions d'euros les besoins financiers juste pour le remplacement des remontés vieillissantes (voir le Colporteur de Novembre 2008). Dans ce même article, il est évoqué la nécessité d'augmenter le prix des forfaits, de diminuer les frais fixes au travers des horaires ou périodes d'ouverture, de faire prendre en charge une partie des coûts par la commune (donc les impôts locaux), d'augmenter le nombre de forfaits vendus via le nombre de lits "chauds" donc la création de nouvelles résidences. Il est pourtant de notoriété publique que beaucoup de meublés et locations ne trouvent pas preneurs même en saison.

Nous ne contestons pas la nécessité d'un stade de slalom sécurisé pour les jeunes sportifs et d'utiliser ainsi les succès du champion de la station. Ceci dit, dans le contexte actuel, notre proposition est de limiter les coûts et l'impact environnemental en créant ce stade **sur le cœur du domaine**.

Pourquoi par exemple ne pas considérer aux Verneys, le versant opposé, coté Sétaz, ? Ce versant, qui fait partie du domaine skiable actuel, est de facto inutilisé car non équipé de canons à neige. D'autre part, le télésiège des Verneys devant être renouvelé, ceci permettrait de concentrer les investissements. Enfin, à l'heure où la clientèle se désintéresse du ski, n'est-il pas important que le grand public puisse voir les champions (futurs et actuels) s'entraîner, ne serait-ce que du haut d'un télésiège ? Si le stade est excentré sur les Ratissières, ce petit rien aux grandes retombées ne sera plus possible! Enfin il faut mentionner que le stade de slalom sur les Ratissières amputerait significativement les pistes de ski de fond qui se trouvent sur le bas. Pourquoi privilégier un stade de slalom à cet endroit par rapport au domaine de ski de fond existant?

En résumé, nous n'avons rien contre un stade de slalom à partir du moment où il peut être financé raisonnablement. Par contre, nous pensons qu'une implantation sur le cœur du domaine est à préférer aux Ratisnières compte tenu de l'impact sur le paysage et l'environnement mais aussi des aspects économiques et financiers. Nous pensons que d'autres alternatives sont possibles notamment aux Verneys sur le versant Sétaz.

Voici donc à chaud, nos réflexions sur le sujet. Nous avons tenu à vous les faire connaître en espérant que vous les partagerez (en totalité ou en partie). En tout état de cause, le premier niveau d'approbation se trouve entre vos mains et nous vous engageons à ne pas renvoyer le coupon réponse dans l'état actuel du projet. Nous pensons que l'aménagement de la montagne doit-être mesuré et soigneusement justifié.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette lettre et nous vous engageons à nous faire part de vos réactions. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Cher ami, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Régis de Poortere  
☎ 04 76 25 13 00  
Martine Falcoz  
☎ 06 70 51 56 67

Michelle Martin-Large  
☎ 04 79 83 13 00  
Marie-France Martin  
☎ 04 79 59 01 02

PS : Un certain nombre de parcelles étant en indivision, nous nous excusons s'il ne nous est pas possible d'envoyer un courrier à tous les indivisaires pour des raisons techniques. Nous comptons sur la personne qui recevra ce courrier pour qu'il soit éventuellement redistribué et partagé. Malgré le soin apporté, il est aussi possible que nous n'ayons pas tous les noms des propriétaires concernés par ce projet. Ceci n'est nullement intentionnel. Merci.